

Le présent dispositif d'aide du Conseil départemental de la Haute-Marne, adopté en réunion du 18 décembre 2020, est pris en application du régime cadre notifié n° SA.50388 (anciennement 39618), relatif aux aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production agricole primaire, au titre de la prévention et la réhabilitation du potentiel de production endommagé par des calamités naturelles.

Cadre à compléter par le bénéficiaire :

Identité du bénéficiaire :

Nom et prénom ou raison sociale du bénéficiaire :

Adresse :
.....

Code postal : Commune :

N° SIRET :

N° tél. Mail :

Détermination du montant d'aide :

Total général de la SCOP (source : votre déclaration PAC 2018)		Montant d'aide A l'hectare		Montant d'aide (plancher d'aide : 200 € et plafond d'aide : 1 200 €)
..... hectares	X	4 €	= €

Pour le calcul de la SCOP 2018 à déclarer ici, les surfaces éligibles sont (code de la culture) : AVH, AVP, BDH, BTH, BTP, CGP, EPE, MIE, MIS, MLT, MOH, ORH, ORP, SGH, SOG, SRS, TTH, TTP, CZH, CZP, LIP, MOT, NVE, NVH, SOJ, TRN, FVL, LDP, LUD, MPC, MPP, PHI et PPR.

Pour le calcul du montant d'aide à déclarer ici, les exploitations présentant une SCOP 2018 inférieure à 50 hectares ne sont pas éligibles (plancher d'aide : 200 €) et les exploitations présentant une SCOP 2018 supérieure à 300 hectares sont éligibles à une aide plafonnée à 1 200 €.

Je sollicite le soutien du Conseil départemental de la Haute-Marne pour la réhabilitation du potentiel de production de ma SCOP impactée par la sécheresse de l'été 2020 à hauteur du montant d'aide calculé ci-dessus.

Je joins la copie du récapitulatif des assolements de l'exploitation de mon dossier PAC pour la campagne 2018.

Je joins un relevé d'identité bancaire de l'exploitation.

Je consens au traitement de mes données personnelles figurant dans la présente demande d'aide en vue de sa gestion dans le cadre du présent dispositif d'aide (voir conditions au verso).

Cadre à compléter par le bénéficiaire :

Fait à, le / / 202.....

Nom et prénom du signataire :
.....

Qualité du signataire (représentant légal si structure sociétaire) :
.....

Signature :

Modalités de renvoi du formulaire de demande d'aide (volet 2 – grandes cultures) :

Tout renseignement peut être demandé à la Direction de l'environnement et de l'ingénierie du territoire du Conseil départemental de la Haute-Marne au 03 25 32 85 71 ou en adressant un mail à service.agriculture@haute-marne.fr

Ce formulaire n'est pas pré-rempli et est téléchargeable sur les sites internet du Conseil départemental de la Haute-Marne et de la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne. Il peut être demandé en contactant les services dont les coordonnées sont précisées ci-dessus.

Il doit être complété, daté et signé puis renvoyé par courrier postal, accompagné du récapitulatif des assolements pour la PAC 2018 et d'un RIB de l'exploitation, avant le lundi 15 février 2021 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
DEIT / SAS
1 rue du Commandant Hugueny
CS 62127
52905 CHAUMONT cedex 9

Conditions de traitement et d'archivage de vos données à caractère personnel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Conseil départemental de la Haute-Marne pour le traitement des dossiers d'aides relatifs au soutien départemental à la réhabilitation du potentiel de production des exploitations agricoles haut-marnaises impactées par la sécheresse de l'été 2020, politique mise en œuvre par le Conseil départemental de la Haute-Marne par délibération du 18 décembre 2020.

Les données collectées ne pourront être communiquées qu'aux seuls destinataires suivants : les élus du Conseil départemental de la Haute-Marne, les services du Conseil départemental de la Haute-Marne, les services de la Paierie départementale, les services de l'Etat en charge de l'agriculture, les services de la Préfecture de la Haute-Marne, les services de la Région Grand Est et les services de la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne.

Les données seront conservées pendant dix ans à compter de la dernière opération de gestion effectuée par les services mentionnés ci-dessus et relative au soutien départemental à la réhabilitation du potentiel de production des exploitations agricoles haut-marnaises impactées par la sécheresse de l'été 2020.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site <https://www.cnil.fr/> pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : DPD@haute-marne.fr; 1 rue du Commandant Hugueny - CS 62127 - 52905 CHAUMONT CEDEX 9

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.